

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Mlle NAVAILLES Léa
a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2018.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

A Ferrolles-Atilly, le 26/12/2017

Cachet de la mairie



Le maire,
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,

Fontbonne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Mlle VIEGAS Isabelle
a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2018.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

A Ferrolles-Atilly, le 26/12/17

Cachet de la mairie



Le maire,
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,

Fontbonne